

Ouverture

01.06 – 30.09 : tous les jours, 10h30-18h
 01.10 – 31.05 : tous les jours sauf le mardi, 10h-12h et 14h-17h
 Fermé les 1^{er} janvier, dimanche et lundi de Pâques, 1^{er} mai, 1^{er} novembre, 11 novembre, 25 décembre

Château d'Annecy
 @MuseesAnnecy

PALAIS DE L'ÎLE
 PASSAGE DE L'ÎLE
 74000 ANNECY

Tel.: + 33 (0)4 50 33 87 30
 musees@annecy.cn.fr
 musees.annecy.fr



Palais de l'Île

MONUMENT HISTORIQUE CLASSÉ
 ET CENTRE D'INTERPRÉTATION
 DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE

HISTOIRE

UNE « MAISON EN FORME DE GALÈRE »

Construit sans doute sur un agrégat de cailloux et un rocher naturel, le Palais de l'Île apparaît dans l'histoire d'Annecy à partir du 12^e siècle. À l'origine, il s'agit d'une maison forte. La maison est attestée en 1325 en tant que prison, quand le comte de Genève paye Jean de Monthoux, seigneur de l'Isle, pour la nourriture de deux prisonniers.

En 1355, le comte Amédée III de Genève obtient de l'empereur Charles IV, « le droit de monnayer l'or et l'argent sur ses terres ». Un nouveau bâtiment est construit pour installer un atelier monétaire qui fonctionne jusqu'en 1392.

En 1403, à la suite de la mort sans descendance du dernier comte de Genève, le territoire du Comté de Genève est annexé à la Savoie. La maison est acquise en 1473 par Janus de Savoie, petit-fils du duc Amédée VIII de Savoie.



Cachots au Palais de l'Île © Musées d'Annecy

Au début du 16^e siècle, le Palais de l'Île dépend de la dynastie des ducs de Genevois-Nemours. Ils y rétablissent les prisons et y installent le Palais de justice, le Conseil présidial et la Chambre des comptes du Genevois.

À partir du 18^e siècle, le bâtiment est affecté à des fonctions administratives tout en restant une prison. En 1729, il abrite les bureaux qui établissent le cadastre du royaume de Piémont-Sardaigne. À partir des années 1760, l'édifice fait l'objet de reconstructions.

En 1865, à la suite du rattachement de la Savoie à la France, une nouvelle prison s'ouvre à Annecy et accueille les prisonniers. L'ancien bâtiment devient asile de vieillards de 1865 à 1880. Jusqu'à son classement comme monument historique en 1900, le Palais de l'Île est menacé de destruction. Cependant, des voix s'élèvent progressivement contre.



Détail d'un arc en accolade © Musées d'Annecy

Le 16 février 1900, le Palais de l'Île est classé comme monument historique par l'Etat français. Un premier chantier de restauration est programmé. Il permet la restauration complète de l'édifice. Une campagne de restauration est programmée en 1983 et 1984. De mai 2016 à septembre 2017, la totalité des charpentes, les couvertures et les façades sont restaurées.

Le parcours de visite permet la découverte de l'architecture et de l'histoire du Palais de l'Île et celle du territoire d'Annecy, à travers des expositions.

INTÉRIEURS

ACCUEIL 1

On accède aujourd'hui au Palais de l'île par le cabinet de l'ancien greffe. L'implantation d'un escalier contemporain a bouleversé les dispositions d'origine.

LE PREMIER ÉTAGE

2 Le parcours commence dans l'ancienne petite salle d'audience, où les juges interrogeaient les criminels.

3 Elle précède trois anciens cachots.

4 En entrant dans l'ancienne salle d'audience du tribunal, on accède à la partie la plus ancienne de l'édifice.

Le mur sud de la pièce est remarquable par la taille de ses blocs.

Les plafonds datent du 16^e siècle.

Cette première grande salle accueille une maquette représentant Annecy vers 1730. La ville comptait alors une population d'environ 5000 habitants.

5 Depuis la deuxième salle d'audience, on accède à des latrines (toilettes).

À l'intérieur, la pierre tombale du chanoine François Voisin (18^e siècle), provenant de l'église disparue du Saint-Sépulcre, a été intégrée à l'envers. L'ancienne salle d'audience permet l'évocation de l'histoire industrielle, économique et culturelle.

On accède au deuxième étage, dédié aux expositions temporaires, par un escalier en vis.

LE SECOND ÉTAGE

6 Dans la première grande salle, une belle cheminée en molasse est conservée.

7 Dans l'épaisseur du mur de la deuxième salle, on conserve un ancien placard mural avec une feuillure destinée à recevoir une porte.

LES SALLES DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Quatre cachots illustrent la fonction de prison. Un texte de 1600 signale que les cachots du rez-de-chaussée ont un sol en terre battue. Au 18^e siècle, on dénombre en moyenne une quarantaine de prisonniers par an. L'ancienne cuisine, avec son potager comportant des creusets à braises, évoque la vie quotidienne des prisonniers. Cette partie du bâtiment, entièrement reconstruite dans la seconde moitié du 18^e siècle, correspond à l'emplacement de l'atelier monétaire des comtes de Genève de la seconde moitié du 14^e siècle.

De 1905 à 1955, deux pièces étaient réservées pour l'hébergement nocturne des clochards ivres de la ville.

LA COUR INTÉRIEURE

La cour a servi de dépôt lapidaire de 1906 à 2018.

LA CHAPELLE

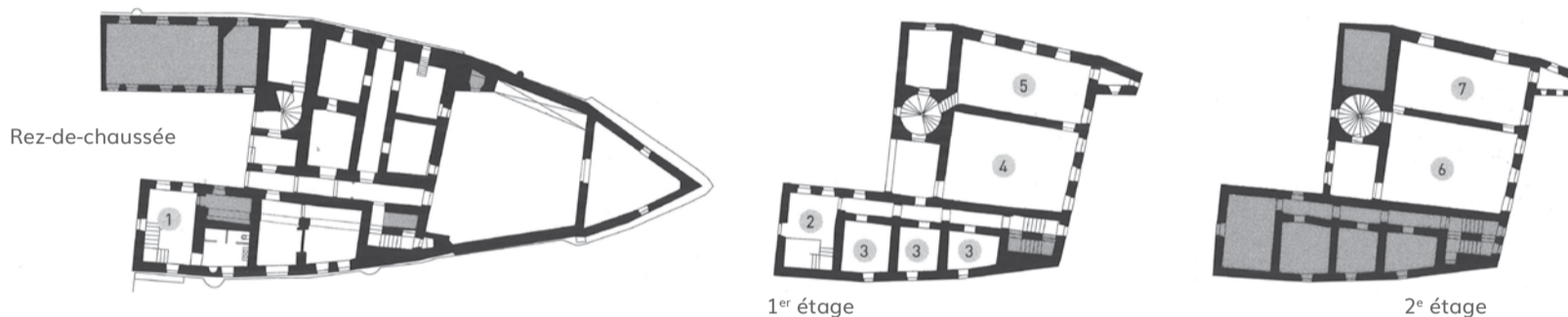
De 1928 à 1981, l'ancienne chapelle du Palais de l'île est affectée au culte de la communauté orthodoxe d'Annecy. Elle accueille aujourd'hui des présentations temporaires d'artistes qui travaillent sur les notions d'espace, d'architecture ou de paysage.



Un cachot © Musées d'Annecy



La cuisine du geôlier © Musées d'Annecy



Façade de la cour d'entrée © Musées d'Annecy

EXTÉRIEURS

LA FAÇADE SUR LA PLACE DE L'ÎLE 1

La façade est dominée par une tour qui abrite un escalier en vis du 15^e siècle. Au rez-de-chaussée et à l'étage, deux arcs en anse de panier l'ouvrent largement. Les actes judiciaires étaient prononcés depuis le rez-de-chaussée. Les armes sculptées d'un duc de Gene-

vois-Nemours (Charles Emmanuel ou Henri), ont été incrustées dans la façade au 16^e siècle.

Au début du 20^e siècle, un fragment de la pierre tombale de Louis de Pingon, conseiller et écuyer du duc de Savoie, mort le 13 janvier 1482, est placé sur la façade.

L'AILE DE LA MONNAIE 2

Orientée est-ouest, l'aile du bâtiment qui longe le petit bras du Thiou occupe vraisemblablement l'emplacement de l'ancien atelier monétaire du 14^e siècle. Une étude archéologique récente confirme sa reconstruction au 18^e siècle.

Les pierres composant l'appareil du mur sont constituées de deux calcaires. Un trou de louve ponctue la partie centrale de nombreux blocs situés dans la partie basse du mur. La louve était une pince nécessaire au levage des pierres de taille.

LA CHAPELLE 3

La construction de la chapelle est attribuée à l'épouse de Janus de Savoie, Hélène de Luxembourg, qui

hérite de l'île en 1473. Elle aurait été d'abord un oratoire privé avant de devenir la chapelle des prisonniers.

LA MAISON FORTE 4

Le mur nord de la maison forte conserve sans doute les plus anciens éléments de l'édifice. Ses maçonneries sont hétérogènes : moellons irréguliers, cailloux et blocs équarris. Elles sont contemporaines de la baie ancienne en pierre de molasse dont on conserve la trace.

Cet ensemble, cependant remanié par la suite, a été daté du 14^e siècle.

LES BANCHES 5

Suite à la décision du Sénat de Savoie d'interdire aux magistrats d'officier dans leur maison, des bureaux dénommés « banches » sont construits. Ils prolongent le Palais de l'île. Ils accueillent des bureaux où se traitaient les affaires, les contrats et les conciliations.



Aile de la Monnaie © Musées d'Annecy



Aile de la maison © Musées d'Annecy

